



Communiqué à nos membres pour la réservation des terrains :

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous annoncer que les portes du TC Junglinster pour les infrastructures en plein air vont ouvrir. Le hall de tennis restera fermé jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous envoyons en annexe le fichier avec les cotisations pour l'été 2020. Si vous avez déjà payé une carte de membre 2020, soit pour la location fixe d'un terrain au hall soit en participant à l'école de tennis 2019/2020, vous n'avez plus besoin de payer la carte de membre.

Activation de votre clé pour les membres :

Une permanence pour l'activation de vos clés est mise en place.

Nous vous prions de bien vouloir imprimer votre preuve de paiement et coller votre badge sur cette feuille avec un film adhésif en marquant votre nom à côté. Votre badge sera activé dans les 24 heures et vous pouvez par après le récupérer à nouveau au club.

Activation de votre clé pour les nouveaux membres :

Si vous souhaitez des renseignements vous pouvez nous envoyer un mail à contact@tcj.lu. Comme vous n'avez pas encore de clé d'accès aux terrains, veuillez prendre RDV ou passer à une des permanences, afin de déposer votre preuve de paiement. L'activation de la clé peut durer 3-4 jours, puisque les clés doivent être programmées par la commune.

Règles générales à respecter:

- Respectez les règles affichées au club élaborés par la Fédération Luxembourgeoise de tennis.
- Respectez les règles affichées au club COVID19 du gouvernement.
- Veuillez noter que la buvette, WC et les vestiaires sont fermés jusqu'à nouvel ordre à cause du COVID19 et que tout accès est défendu.
- Nous vous prions de bien vouloir emmener votre propre désinfectant, masques et gants en plastique pour chaque séance de tennis. Prière de jeter ensuite vos gants en plastique dans une des poubelles du site et de ne pas les jeter sur les terrains ou en nature.

- Seul les simples sont autorisés et les doubles en famille, membres de famille habitant sur la même adresse.
- La réservation de votre terrain est obligatoire.
- Aucun rassemblement de personnes n'est autorisé sur le site du club.
- SVP venez pour votre horaire réservé et partez par la suite immédiatement.
- Si vous présentez des symptômes de maladie l'accès aux infrastructures est strictement défendu.

Nous sommes bien conscients que ces règles sont très strictes, et contraire à une vie en club, un club qui est supposé être un endroit convivial et de rencontre, mais en cas de non-respect des règles imposées par le gouvernement et la FLT, nous nous devons refermer nos infrastructures.

Lorsque nous verrons quelqu'un qui ne respecte pas ces règles, son badge sera immédiatement désactivé et son abonnement suspendu sans droit à un remboursement.

Dans le respect de tous les autres membres du club qui souhaitent également faire leur sport favori, prière de respecter toutes les règles imposées par le gouvernement, ainsi nous espérons pouvoir passer un peu plus vite par cette période difficile et pouvoir réouvrir le club dans les conditions habituelles.

Veillez noter à la fin, que vous utilisez les infrastructures du TCJ à vos propres risques et périls et que le club décline toute responsabilité. Aucun remboursement des cotisations se fait en cas de fermeture du club pour cas de force majeure.

Nous vous remercions de votre compréhension
Le comité du TCJ